

14 Sports

Football/Conseil d'administration extraordinaire, hier

" Gabon Oil National-Foot 2018-2019 " débute le 23 février

MIKOLO MIKOLO

Libreville/Gabon

UN Conseil d'administration extraordinaire, organe habilité à examiner ou à discuter, entre autres, de la formule du règlement du championnat rebaptisé "Gabon Oil National-Foot", s'est réuni en urgence hier après-midi au Palais des sports de Libreville. Soit, deux jours après la signature historique d'une convention entre l'entreprise Gabon Oil et le ministère des Sports.

Les délégués ont adopté, en premier lieu, la formule du championnat de première division qui va se dérouler en quatre poules.



Les délégués ayant pris part au Conseil d'administration extraordinaire de la Linafp hier au Palais des sports de Libreville.

Soit deux poules de quatre clubs et autant de groupes de trois équipes. Les formations sportives de Li-

breville (AO CMS, CF Mou-nana, Akanda FC et Missile FC) constituent la poule A. Olympique de Mandji,

Stade Mandji, AS Pélican et Stade Migovéen composent la poule B. La poule C est constituée d'Oyem AC,

USO et USB. Enfin, le club de la Comilog (Mangasport), Lozosport de Mulundu et AS Dikaki de

Moula sont logés dans la poule D.

« Elles s'affronteront en phase de poules à quatre reprises (soit deux fois en aller-retour). A l'issue de ces rencontres, un classement sera fait. Dans les poules de quatre, les deux premiers seront qualifiés pour les playoff, et dans les poules de trois, les premiers uniquement iront aux playoff. Ce qui fera un playoff avec six équipes qui s'affronteront en championnat (match aller simple) à Libreville. Au finish, on aura notre champion», a expliqué le président de la Ligue nationale de football professionnel (Linafp), Brice Mbika Ndjambou.

Lequel a indiqué, par ailleurs, qu'il y aura aussi des poules en deuxième division, assorties de playoff.

Rugby/12e journée du Championnat national à XV/Margouillats-Vautours (00-00), samedi passé à Port-Gentil

Un nul qui arrange surtout les Policiers

Serge A. MOUSSADJI

Libreville/Gabon

LE match entre les Margouillats et les Vautours s'est achevé sur un triste nul (00-00) samedi passé à Port-Gentil au stade Roger Buttin. Les deux équipes sont donc reparties chacune avec les deux points accordés dans ce type de situation. Mais ce sont les Policiers qui font la meilleure affaire.

Pour mémoire, ces derniers ne devaient pas perdre, au risque de se faire distancer un peu plus par le leader, RCL, et son dauphin Soof. Avant son déplacement à Port-Gentil, Vautours avait 7 et 6 points de retard sur ces deux formations. Grâce aux deux points obtenus samedi, ils conservent non



Les Margouillats (jaune) et les Vautours XV lors d'une précédente rencontre.

seulement la troisième place, mais ils ne sont plus qu'à cinq et quatre longueurs de retard sur les Gorilles et les Soofistes. Ce qui est un moyen, comme un autre, de mettre la pression sur ces derniers.

Au classement, ce partage des points est loin d'être inintéressant pour les Margouillats. Ces deux uni-

tés leur permettent, avec 7 points au compteur désormais, de passer devant Erco et de lui laisser la dernière place du championnat. Les Reptiles sont maintenant 5e et ne sont plus qu'à une longueur de la quatrième position occupée par le RCG. Ils auraient, sans aucun doute, apprécié de s'y trouver,



Les jeunes de l'école de rugby du 6e Bima face à ceux du RCL et du SOOF (en rouge) en action.

mais ne plus être lanterne rouge est déjà une satisfaction. Ils peuvent aussi se consoler d'être invaincus sur leurs terres face aux Rapaces. Depuis l'an passé. En effet, les Port-gentillais étaient parvenus, alors qu'ils n'avaient pu participer qu'à la seconde partie du championnat, pour des raisons propres, à se dé-

faire de leurs adversaires sur le score de 20 à 8. C'était lors de la 12e journée pour la phase avancée accordée aux Port-gentillais. Cette déroute avait joué des tours aux Vautours par la suite. Ce n'est qu'au prix de violents efforts qu'ils avaient pu arracher la 4e place aux Margouillats. Pour un petit

point de différence.

A Libreville, il y avait moins d'enjeu durant le match d'exhibition de la catégorie des U16, qui s'est joué samedi dernier à 16 heures au stade d'Erco XV à Owendo en face de la gare ferroviaire, entre les jeunes de l'école de rugby du 6e Bima opposés à ceux du RCL et du SOOF. Cette rencontre amicale a plu aux responsables de la Fédération gabonaise de rugby, qui en ont profité pour dévoiler leurs objectifs.

« Nous avons eu une belle démonstration technique de cette relève. Il est question de multiplier ces rencontres afin d'avoir un socle pour l'équipe nationale des U16. Ainsi, tous les samedi, nous allons proposer des matchs de cette catégorie en levée de rideau du Championnat national», ont-ils indiqué.

Basket-ball

Vives tensions entre la Fégabab et la Libabe

MM

Libreville/Gabon

LE torchon brûle entre la Fédération gabonaise de basket-ball (Fégabab) et la Ligue de basket-ball de l'Estuaire (Libabe). Un conflit de compétence qui suscite des incompréhensions.

« Il y a tout simplement un problème d'interprétation et de compréhension des textes de la part de certains licenciés de la Ligue de basket-ball de l'Estuaire, qui semblent ignorer que la Fé-

gabab est garante de l'application des textes statutaires qui régissent la pratique de notre discipline au Gabon », explique le président fédéral, Léopold Evah. Lequel, le 16 janvier 2019, a reçu une pétition de protestation provenant de certains présidents des clubs et associations affiliées à la Libabe. « Nous marquons notre désaccord quant à la réorganisation générale électorale du bureau de la Libabe et à la reprise du scrutin du 19 décembre dernier que nous jugeons inopportune et sans inté-



Les basketteurs de la Ligue de l'Estuaire n'ont pas besoin que des querelles de clocher entre dirigeants pour s'épanouir sur le plan sportif.

rêt », réagissent les signataires de la pétition. Les-

quels reconnaissent que seul Dorland Bonango

était candidat ce jour-là. A titre de rappel, depuis le 25 juin 2018, Dorland Bonango était déjà « suspendu par la commission fédérale juridique, pour un an, de toutes activités sportives de la Libabe, avec une amende de cent mille francs (100.000 F CFA) pour récidive. Avec lui, son secrétaire général, Yannick Olimbo Diouf. » Estimant que « la Libabe a tenu ses assises en violation des textes avec le soutien de la direction provinciale des Sports notamment », le président de la Fégabab se montre ferme. « La Libabe

est venue nous voir pour un apaisement. Nous lui avons donné un ultimatum jusqu'au 9 février 2019 (ndlr : samedi dernier) pour se conformer. Si la Libabe ne s'exécute pas après ce délai, nous allons faire appliquer les textes », a martelé Léopold Evah. Qui, par ailleurs, déplore la qualité et la moralité de certains signataires du document. Lesquels, quasiment « sans ambitions sportives, ne connaissent pas vraiment les textes qui régissent notre discipline », estime le président fédéral.